

Cent quarante et unième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 8ème jour de mars 2010 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Luc Mercier, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Lise Soutière, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Monsieur Eryck St-Laurent participe à la présente séance du Conseil des commissaires, par téléphone.

Mesdames les commissaires parents : Sonia Boulay et Manon Côté.

Autres présences : Madame Claude Boivin, directrice générale;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Monsieur Fernand Croisette, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information;
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;
Madame Katleen Loïselle, directrice du Service des ressources humaines;
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

Absences : Mesdames et monsieur les commissaires : Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès et Erminia Merlo.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 10.03.08
001

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points suivants :

04.6 Modifications apportées au *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* (document séance tenante DG 10.03.08-04.6).

04.7 *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* – périodes de spécialités au préscolaire

04.8 Appui au projet *La cour d'école de rêve* des écoles Marguerite-Bourgeoys et Notre-Dame-du-Sacré-Coeur

08.4 Engagement (document séance tenante RH 10.03.08-08.4).

ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 8 février 2010 (document SG 10.03.08-04.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance.
- 04.2.1 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et monsieur Yves Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux : Remerciements afin de souligner la contribution exceptionnelle de la Commission scolaire dans l'organisation du transport des élèves vers les centres de vaccination et dans le suivi de l'absentéisme dans les écoles.
- 04.2.2 De monsieur François Auger, président du conseil d'administration et madame Chantal Denis, directrice générale du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu : résolutions en lien avec le projet de stade régional de soccer-football à surface synthétique.
- 04.2.3 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : confirmation d'une allocation de 2 189 257 \$ à la Commission scolaire des Hautes-Rivières, octroyée dans le cadre de la mesure *Résorption du déficit d'entretien*, pour l'année 2009-2010.
- 04.2.4 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Prolongation d'une année supplémentaire l'expérimentation du programme *Projet intégrateur*.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Démission de Monsieur Denis Bessette (document DG 10.03.08-04.4).
- 04.5 Nomination des personnes déléguées et des substituts à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec (document SG 10.03.08-04.5).
- 04.6 Modifications apportées au *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* (document séance tenante DG 10.03.08-04.6).
- 04.7 *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* – périodes de spécialités au préscolaire.
- 04.8 Appui au projet *La cour d'école de rêve* des écoles Marguerite-Bourgeoys et Notre-Dame-du-Sacré-cœur.
- 05.1 Calendrier scolaire 2010-2011 (document SREJ 10.03.08-05.1).
- 06.1 Calendrier scolaire 2010-2011 en formation générale des adultes (document SREAFP 10.03.08-06.1).
- 06.2 Calendrier scolaire 2010-2011 en formation professionnelle (document SREAFP 10.03.08-06.2).
- 08.1 Démissions (document RH 10.03.08-08.1 et document séance tenante).
- 08.2 Congé sans traitement (document RH 10.03.08-08.2).
- 08.3 Congé sabbatique à traitement différé (document RH 10.03.08-08.3).
- 08.4 Engagement (document séance tenante RH 10.03.08-08.4).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 10 février 2010 pour un montant de 3 206 088,68 \$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2010-03.08 09.1).
- 10.1 Adjudication de contrats
- 10.1.1 Restauration de toiture (bassins A3 et B3) – École Sainte-Anne (document RM 10.03.08-10.1.1).
- 10.1.2 Réfection de toiture en bardeaux d'asphalte – École Jeanne-Mance (document RM 10.03.08-10.1.2).
- 10.1.3 Réfection de toiture (membrane élastomère) – École Saint-Gérard (document RM 10.03.08-10.1.3).

- 10.1.4 Réfection de toiture (membrane élastomère) – École Saint-Jacques (document RM 10.03.08-10.1.4).
- 10.1.5 Céramique – Bassin de la piscine – École Marie-Rivier (document RM 10.03.08-10.1.5).
- 11 - Commissaires parents
- 12- Remerciements et félicitations
- 13- Autres sujets
- 14 - Levée de la séance

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Marc-Olivier Valiquette et Cassandre Gervais, élèves de l'école Marguerite-Bourgeoys ainsi que Cédric Boucher, élève de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, présentent un projet élaboré par des élèves de ces deux écoles, en collaboration avec des membres du personnel. Ce projet intitulé « *La cour d'école de rêve* », consiste à aménager les cours des écoles Marguerite-Bourgeoys et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur en y ajoutant notamment des espaces verts et des infrastructures au bénéfice des élèves. Ce projet sera présenté à un concours d'entrepreneuriat, de niveau national. À cet effet, les élèves demandent l'appui de la Commission scolaire.

Monsieur André Bordeleau, animateur au service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire (SASEC) et membre du conseil d'administration de la Coopérative de solidarité Les Horizons, sensibilise les membres du Conseil des commissaires aux problématiques financières rencontrées par la Coopérative et notamment en ce qui a trait aux coûts fixes reliées à l'opération des services alimentaires ainsi qu'aux paiements des taxes municipales et scolaires. Monsieur Bordeleau demande à ce que la Coopérative de solidarité Les Horizons soit dispensée des coûts fixes imposés par la Commission scolaire, en raison de ses buts et ses actions réalisées auprès des élèves de l'école Mgr-Euclide-Théberge. De plus, il mentionne que ce projet s'inscrit dans le cadre du projet éducatif de l'école. En appui, monsieur Bordeleau dépose séance tenante des documents à l'intention des membres du Conseil des commissaires.

Madame Valérie Lambert, présidente du conseil d'établissement de l'école Aux-Quatre-Vents, manifeste son étonnement quant à la possibilité que la Commission scolaire réduise le nombre de périodes réservées aux spécialités, au préscolaire. À cet égard, elle rappelle les bienfaits de l'activité physique pour les jeunes élèves et demande aux membres du Conseil des commissaires de tenir compte de ces éléments au moment où ils prendront leur décision.

Madame Claudine Guilbault, parent et représentante du regroupement des parents de l'Académie de basketball de l'école Aux-Quatre-Vents, manifeste l'inquiétude des parents faisant partie de l'Académie quant aux impacts possibles de la décision que pourrait prendre la Commission scolaire à l'égard du nombre de périodes de spécialités consacrées au préscolaire. Elle demande que la Commission scolaire reconnaisse le statut particulier de ce projet et alloue les ressources nécessaires afin d'en assurer sa pérennité.

Monsieur Daniel Desormiers, enseignant au préscolaire, manifeste son désaccord à l'égard de la possibilité que la Commission scolaire réduise le nombre de périodes réservées aux spécialités, au préscolaire.

Madame Maryse Barsalou, parent d'élève demeurant sur la rue Flaubert à Saint-Jean-sur-Richelieu, interpelle les membres du Conseil des commissaires à l'égard du projet de révision des bassins géographiques de plusieurs écoles de la Commission scolaire et notamment en ce qui a trait à celui de l'école Aux-Quatre-Vents. Elle rappelle qu'il y a deux ans, ce bassin a fait l'objet de modifications et que le statu quo devait être maintenu pour une période de cinq

ans. Elle indique que la continuité de fréquentation devrait être privilégiée et elle manifeste ses inquiétudes à l'égard des impacts possibles d'un changement d'école pour les élèves concernés.

Monsieur Yves Latour, enseignant en éducation physique à l'école Saint-Eugène et représentant d'un certain groupe d'enseignants, rappelle le choix fait par la Commission scolaire il y a quelques années, à l'effet que les élèves du préscolaire bénéficient de plus de périodes de spécialités et demande aux membres du Conseil des commissaires de revoir les possibilités de faire d'autres choix afin d'équilibrer le budget de la Commission scolaire. Il se questionne sur les réelles économies de ce choix puisque de la surveillance sera requise et que les frais de déplacement risquent d'augmenter car les spécialistes devront desservir plus d'une école afin de compléter leur tâche.

Madame Jacinthe Côté, présidente du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu, mentionne que suite à la rencontre des membres de l'exécutif du Syndicat, tenue la semaine dernière, ces derniers proposent un moratoire d'un an à l'égard de la possibilité de réduire le temps de spécialités au préscolaire afin de regarder d'autres solutions.

Madame Sylvie Cloutier, enseignante au préscolaire, insiste sur les bienfaits de l'activité physique chez les élèves du préscolaire.

Monsieur Yves Latour suggère la possibilité de couper une seule période de spécialité au préscolaire afin que la réduction soit moins importante pour les élèves.

Madame Nathalie Rainville, enseignante en musique à l'école du Pélican, témoigne des bienfaits de la musique chez les élèves du préscolaire et déplore les coupures possibles à cet égard.

Monsieur Éric Gagnon, enseignant à l'école Félix-Gabriel-Marchand, s'interroge sur les processus de consultation à la Commission scolaire. En ce qui concerne le dossier de révision des bassins géographiques et de modifications des actes d'établissement des écoles Félix-Gabriel-Marchand et Beaulieu, il requiert plus d'information quant aux autres scénarios analysés.

Madame Jacinthe Côté intervient pour préciser que le Syndicat de l'enseignement a été consulté à l'égard de la révision des bassins géographiques. Toutefois, en ce qui a trait aux périodes de spécialités au préscolaire, elle indique qu'ils ont reçu de l'information à cet effet en novembre 2009 et ils ont pris connaissance de cette possibilité en janvier dernier.

Monsieur Max Bergeron, enseignant en éducation physique à l'école Saint-Eugène, suggère l'inversion des horaires du primaire et du secondaire, laquelle permettrait un horaire différent au primaire et de peut-être conserver les périodes de spécialités au préscolaire.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 8 FÉVRIER 2010 (document SG 10.03.08-04.1)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires tenue le 8 février 2010 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 10.03.08
002

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance du 8 février 2010 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Madame Claude Boivin, directrice générale, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 8 février 2010.

04.2 CORRESPONDANCE

04.2.1 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et monsieur Yves Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux : Remerciements afin de souligner la contribution exceptionnelle de la Commission scolaire dans l'organisation du transport des élèves vers les centres de vaccination et dans le suivi de l'absentéisme dans les écoles.

04.2.2 De monsieur François Auger, président du conseil d'administration et madame Chantal Denis, directrice générale du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu : résolutions en lien avec le projet de stade régional de soccer-football à surface synthétique.

04.2.3 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : confirmation d'une allocation de 2 189 257 \$ à la Commission scolaire des Hautes-Rivières, octroyée dans le cadre de la mesure *Résorption du déficit d'entretien*, pour l'année 2009-2010.

04.2.4 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Prolongation d'une année supplémentaire l'expérimentation du programme *Projet intégrateur*.

04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance du 8 février 2010.

04.4 DÉMISSION DE MONSIEUR DENIS BESSETTE (document DG 10.03.08-04.4)

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la démission pour le motif « réorientation de carrière », de monsieur Denis Bessette, directeur du Service des technologies de l'information, soit acceptée à compter du 12 février 2010.

Adopté à l'unanimité.

04.5 NOMINATION DES PERSONNES DÉLÉGUÉES ET DES SUBSTITUTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC (document SG 10.03.08-04.5)

Considérant que l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec est constituée de délégués de commissions scolaires;

Considérant que le nombre de délégués par commission scolaire est déterminé selon le nombre d'élèves fréquentant la commission scolaire;

Considérant qu'en fonction du nombre de ses élèves, la Commission scolaire des Hautes-Rivières peut désigner six délégués;

Considérant que le membre du conseil général est inclus dans la délégation de la Commission scolaire, en l'occurrence madame Andrée Bouchard, présidente du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant qu'en conséquence, le Conseil des commissaires doit désigner cinq autres délégués;

Madame Nadine Arseneault propose madame Lynda Tessier.
Madame Sylvie Rousselle propose monsieur Eryck St-Laurent.
Monsieur Réjean Bessette propose madame Annik Tomlinson.
Madame Lynda Tessier propose monsieur Yvon Pineault.
Madame Nadine Arseneault propose monsieur François Blais.
Monsieur Réjean Bessette propose monsieur Pierre Boudreau.
Madame Marlène Blais propose madame Nadine Arseneault.
Monsieur François Blais propose monsieur Michel Aerts.
Madame Nadine Arseneault propose monsieur Stéphane Surprenant.
Monsieur Pierre Boudreau propose madame Marlène Blais.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions, madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard.

Madame Marlène Blais accepte la proposition.
Monsieur Stéphane Surprenant accepte la proposition.
Monsieur Michel Aerts accepte la proposition.
Madame Nadine Arseneault refuse la proposition.
Monsieur Pierre Boudreau accepte la proposition.
Monsieur François Blais refuse la proposition.
Monsieur Yvon Pineault accepte la proposition, à titre de substitut.
Madame Annik Tomlinson accepte la proposition.
Monsieur Eryck St-Laurent accepte la proposition.
Madame Lynda Tessier refuse la proposition.

Considérant qu'il y a plus de cinq candidats qui ont acceptés les propositions faites à leur égard.

HR 10.03.08
004

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

De procéder à la tenue d'un vote secret afin de déterminer les commissaires qui agiront titre de délégués à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec et que messieurs François Lafortune et Fernand Croisetière soient nommés pour agir à titre de scrutateurs.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur François Blais demande à monsieur Stéphane Surprenant de retirer sa candidature.
Monsieur Surprenant refuse de retirer sa candidature.

HUIS CLOS

HR 10.03.08
005

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que soit décrétée la tenue d'un huis clos et que seuls les membres du Conseil des commissaires y assistent. Il est 21 h 45.

Adopté à l'unanimité.

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

HR 10.03.08
006

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que soit réouverte au public la présente séance. Il est 21 h 48.

Adopté à l'unanimité.

Considérant que mesdames Marlène Blais et Annik Tomlinson ainsi que messieurs Michel Aerts, Pierre Boudreau et Eryck St-Laurent ont obtenu la majorité des votes.

HR 10.03.08
007

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que mesdames Andrée Bouchard, Marlène Blais et Annik Tomlinson ainsi que messieurs Michel Aerts, Pierre Boudreau et Eryck St-Laurent, agissent à titre de délégués officiels de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra à Québec, les 7 et 8 mai 2010.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la tenue du vote secret;

HR 10.03.08
008

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

De procéder à la destruction des bulletins de vote.

Adopté à l'unanimité.

Considérant que le Conseil des commissaires doit également désigner des substituts aux délégués ci-haut mentionnés;

Monsieur François Blais propose madame Sylvie Rousselle.
Madame Johanne Ouellette Langlois propos monsieur François Blais.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions, madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard.

Monsieur François Blais accepte la proposition.
Madame Sylvie Rousselle accepte la proposition.

Considérant que monsieur Yvon Pineault a déjà accepté d'agir à titre de substitut.

HR 10.03.08
009

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que madame Sylvie Rousselle ainsi que messieurs François Blais et Yvon Pineault, agissent à titre de substituts d'un délégué officiel de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à

l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra à Québec, les 7 et 8 mai 2010.

Adopté à l'unanimité.

04.6 MODIFICATIONS APPORTÉES AU RÉGIME PÉDAGOGIQUE DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (document séance tenante DG 10.03.08-04.6).

Considérant les modifications proposées au *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire*;

Considérant les commentaires émis par *La Fédération des commissions scolaires du Québec*, à cet égard;

HR 10.03.08
010

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières appuie la position et les commentaires émis par *La Fédération des commissions scolaires du Québec*, à l'égard des modifications proposées au *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire*.

Que copie de cette résolution soit acheminée à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au porte parole de l'opposition officielle en matière d'éducation et à l'ensemble des députés provinciaux du territoire.

Adopté à l'unanimité.

04.7 RÉGIME PÉDAGOGIQUE DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE – PÉRIODES DE SPÉCIALITÉS AU PRÉSCOLAIRE

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières, offre trois périodes de spécialités au préscolaire, par cycle de six jours, et ce, depuis l'ajout du 90 minutes d'enseignement au primaire, en 1996;

Considérant que le *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* prévoit au préscolaire qu'une seule période de spécialité;

Considérant que le financement octroyé à la Commission scolaire par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est en conséquence;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières envisage la possibilité de réduire ses périodes de spécialités offertes au préscolaire, et ce, en raison de sa situation financière précarisée par une décroissance majeure de la clientèle, mais en respect des obligations prescrites par le *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire*;

Considérant que la Commission scolaire pense que le maintien de 3 périodes de spécialités au préscolaire est un enrichissement bénéfique pour les élèves;

Considérant l'un des volets de la mission du plan stratégique 2009-2013 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, lequel prévoit contribuer, "... *par la promotion, le*

développement et le soutien (...) de la pratique récréative et sportive de la population et des personnes qui la composent ...";

Considérant les treize voies de la réussite prévues au programme du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport "*L'école j'y tiens*", où il y est indiqué "*augmenter l'offre d'activités parascolaires sportives et culturelles*";

Considérant que le plan stratégique 2008-2013 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières cherche à encourager l'éducation et la promotion de la santé physique et psychologique de l'élève;

Considérant que plusieurs études démontrent les bienfaits de l'activité physique chez les jeunes enfants;

HR 10.03.08
011

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

De demander à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de modifier le *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire quant à l'harmonisation des horaires du primaire et du préscolaire* afin de permettre aux commissions scolaires d'offrir davantage de périodes de spécialités au préscolaire ainsi que de consentir les allocations nécessaires pour la mise en place de ce nouvel horaire au préscolaire.

Que copie de cette résolution soit acheminée à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au porte parole de l'opposition officielle en matière d'éducation, à l'ensemble des députés provinciaux du territoire et à toutes les commissions scolaires du Québec.

Adopté à l'unanimité.

04.8 APPUI AU PROJET LA COUR D'ÉCOLE DE RÊVE DES ÉCOLES MARGUERITE-BOURGOYS ET NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-COEUR

Considérant la qualité du projet « La cour d'école de rêve » élaboré et présenté par des élèves des écoles Marguerite-Bourgeois et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur;

Considérant les éléments pédagogiques liés à l'élaboration et la concrétisation du projet;

Considérant la collaboration établie entre l'école primaire et l'école secondaire du secteur;

Considérant que ce projet s'inscrit dans les objectifs du plan stratégique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de ceux de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant que ce projet sera présenté au concours d'entrepreneuriat de niveau national;

HR 10.03.08
012

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières appui le projet « La cour d'école de rêve » élaboré par des élèves des écoles Marguerite-Bourgeois et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, en collaboration avec des membres du personnel de chacune de ces écoles.

Adopté à l'unanimité.

05.1 CALENDRIER SCOLAIRE 2010-2011 (document SREJ 10.03.08-05.1)

Considérant les consultations menées auprès du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et auprès du Comité consultatif de gestion;

Considérant l'entente intervenue avec le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu;

HR 10.03.08
013

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'adopter le calendrier scolaire 2010-2011, tel que déposé et identifié sous la cote SREJ 10.03.08-05.1.

Monsieur François Blais demande le vote sur cette proposition.

Ont voté pour : mesdames et messieurs les commissaires Nadine Arseneault, Réjean Bessette, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Luc Mercier, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Ont voté contre : madame et monsieur les commissaires Sylvie Rousselle et François Blais.

S'est abstenu : monsieur le commissaire Michel Aerts.

Pour : 14 Contre : 2 Abstention : 1

Adopté à la majorité.

06.1 CALENDRIER SCOLAIRE 2010-2011 EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (document SREAFP 10.03.08-06.1)

Considérant les consultations menées auprès du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et auprès du Comité consultatif de gestion;

Considérant l'entente intervenue avec le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu;

HR 10.03.08
014

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'adopter le calendrier scolaire 2010-2011 pour la formation générale des adultes, tel que déposé et. Identifié sous la cote SREAFP 10.03.08-06.1.

Adopté à l'unanimité.

06.2 CALENDRIER SCOLAIRE 2010-2011 EN FORMATION PROFESSIONNELLE (document SREAFP 10.03.08-06.2)

Considérant les consultations menées auprès du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et auprès du Comité consultatif de gestion;

Considérant l'entente intervenue avec le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu;

HR 10.03.08
015

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'adopter le calendrier scolaire 2010-2011 pour la formation professionnelle, tel que déposé et identifié sous la cote SREAFP 10.03.08-06.2.

Adopté à l'unanimité.

08.1 DÉMISSIONS (document RH 10.03.08-08.1 et document séance tenante)

**HR 10.03.08
016**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière », de madame Caroline Bélanger, agente de bureau, classe 1 au Service des ressources financières, soit acceptée à compter du 22 février 2010.

Adopté à l'unanimité.

**HR 10.03.08
017**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Mario Charbonneau, enseignant à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1^{er} janvier 2010.

Adopté à l'unanimité.

**HR 10.03.08
018**

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Luc Dubuc, ouvrier certifié d'entretien au Service des ressources matérielles, soit acceptée à compter du 27 février 2010.

Adopté à l'unanimité.

**HR 10.03.08
019**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Mario Rainville, ouvrier d'entretien, classe II à l'école Mgr-Euclide-Théberge, soit acceptée à compter du 5 mars 2010.

Adopté à l'unanimité.

08.2 CONGÉ SANS TRAITEMENT (document RH 10.03.08-08.2)

Considérant le motif « santé »,

**HR 10.03.08
020**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 9 février au 26 février 2010 inclusivement, soit accordé à madame Sophie Cummings, éducatrice en service de garde à l'école Providence.

Adopté à l'unanimité.

08.3 CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ (document RH 10.03.08 – 08.3)

HR 10.03.08
021

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à madame Julie Huppé, conseillère en formation scolaire à l'École professionnelle de Métiers, selon les modalités définies ci-après :

- plan de deux ans débutant le 1^{er} mai 2010;
- pourcentage de traitement : 75 %;
- congé sabbatique : du 1^{er} novembre 2011 au 30 avril 2012 inclusivement.

Adopté à l'unanimité.

08.4 ENGAGEMENT (document séance tenante RH 10.03.08-08.4)

HR 10.03.08
022

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Louise Brouillard soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) d'agente de bureau, classe I au Service des ressources humaines, et ce, à compter du 15 mars 2010.

Adopté à l'unanimité.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 10 FÉVRIER 2010 (document RF 2010-03-08 09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 10 février 2010 pour un montant de 4 240 590,75 \$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2010-03-08 09.1).

10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

10.1.1 RESTAURATION DE TOITURE (BASSINS A3 ET B3) – ÉCOLE SAINTE-ANNE (document RM 10.03.08-10.1.1)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 10.03.08
023

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Couvertures Bourassa Inc., le contrat pour la restauration de toiture (bassins A3 et B3) à l'école Sainte-Anne, au montant de 27 000,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

10.1.2 RÉFECTION DE TOITURE EN BARDEAUX D'ASPHALTE – ÉCOLE JEANNE-MANCE (document RM 10.03.08-10.1.2)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 10.03.08
024

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les Couvertures Dixmo Ltée, le contrat pour la réfection de toiture en bardeaux d'asphalte à l'école Jeanne-Mance, au montant de 52 000,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

10.1.3 RÉFECTION DE TOITURE (MEMBRANE ÉLASTOMÈRE) – ÉCOLE SAINT-GÉRARD (document RM 10.03.08-10.1.3)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 10.03.08
025

Il est proposé par madame Marlène Blais :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Toiture Lacharité Inc., le contrat pour la réfection de toiture (membrane élastomère) à l'école Saint-Gérard, au montant de 72 350,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

10.1.4 RÉFECTION DE TOITURE (MEMBRANE ÉLASTOMÈRE) – ÉCOLE SAINT-JACQUES (document RM 10.03.08-10.1.4)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 10.03.08
026

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Entreprises Chatel Inc., le contrat pour la réfection de toiture en pente (membrane élastomère) à l'école Saint-Jacques, au montant de 26 945,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

10.1.5 CÉRAMIQUE – BASSIN DE LA PISCINE – ÉCOLE MARIE-RIVIER (document RM 10.03.08-10.1.5)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 10.03.08
027

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, La Compagnie de Carrelages de Montréal Ltée, le contrat pour la céramique du bassin de la piscine à l'école Marie-Rivier, au montant de 105 504,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

11. COMMISSAIRES PARENTS

Madame Sonia Boulay mentionne que la prochaine rencontre du Comité de parents se tiendra demain, le 9 mars 2010, au cours de laquelle monsieur François Lafortune présentera le dossier relatif à la révision des bassins géographiques de plusieurs écoles de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Elle rappelle que le Colloque du Comité de parents se tiendra samedi, le 20 mars prochain à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

12. REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 10.03.08
028

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Paul-André Boudreau, directeur de l'école Paul-Germain-Ostiguy et madame Marie Pierre Gibson, enseignante, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont collaboré et contribué au succès du colloque de l'école, visant à promouvoir la persévérance scolaire. Ce projet innovateur a permis de rassembler plusieurs entreprises du milieu afin de reconnaître l'importance des études chez nos jeunes. Plus de 70 employeurs ont signé une entente ayant pour objet de respecter certaines conditions de travail qui feront en sorte de favoriser la réussite éducative et la persévérance scolaire.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.03.08
029

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que des félicitations soient adressées à Anne Gauthier, élève à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, laquelle s'est méritée une médaille d'or dans la catégorie sénior, lors de la finale régionale de l'Expo-sciences Bell, tenue au Fort Saint-Jean.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.03.08
030

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Anthony Fortin, élève à l'école Beaulieu, lequel a remporté le prix du Club Optimiste de Saint-Jean pour son essai portant sur l'internet, et ce, dans le cadre du concours d'essai littéraire des clubs Optimistes de la région.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.03.08
031

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Marie-Camille Rowell, élève à l'école Beaulieu, laquelle a remporté le prix du Club Optimiste de Saint-Paul-Île-aux-Noix pour son essai portant sur l'internet, et ce, dans le cadre du concours d'essai littéraire des clubs Optimistes de la région.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.03.08
032

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Jenifer St-Hilaire, élève à l'École professionnelle de Métiers, laquelle a remporté la médaille d'or lors des Olympiades en formation professionnelle, volet *Électricité*. De plus, Jenifer représentera la Montérégie dans le cadre des olympiades provinciales. Un bel exemple de persévérance scolaire et de dépassement de soi.

Que des félicitations soient également adressées aux enseignants concernés qui deviennent de véritables entraîneurs, dans le cadre de ces compétitions.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.03.08
033

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Samuel Martin, élève à l'École professionnelle de Métiers, lequel a remporté la médaille d'argent lors des Olympiades en formation professionnelle, volet *Soudage-montage*.

Que des félicitations soient également adressées aux enseignants concernés qui deviennent de véritables entraîneurs, dans le cadre de ces compétitions.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.03.08
034

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Didier Raymond, élève à l'École professionnelle de Métiers, lequel a remporté la médaille de bronze lors des Olympiades en formation professionnelle, volet *Électricité*.

Que des félicitations soient également adressées aux enseignants concernés qui deviennent de véritables entraîneurs, dans le cadre de ces compétitions.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.03.08
035

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Marc-André Lague, élève au Centre de formation professionnelle Chanoine-Armand-Racicot, lequel a remporté la médaille de bronze lors des Olympiades en formation professionnelle, volet *Cuisine d'établissement*.

Que des félicitations soient également adressées aux enseignants concernés qui deviennent de véritables entraîneurs, dans le cadre de ces compétitions.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.03.08
036

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Dominic Boisvert, élève à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, lequel a remporté la médaille d'argent de niveau sénior pour sa présentation scientifique *Photovoltaiquement parlant !*, lors de l'Expo-sciences Bell tenu au Fort Saint-Jean. De plus, Dominic s'est mérité la bourse de l'Université Laval et participera à la finale québécoise de la Super Expo-sciences Bell.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.03.08
037

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Antoine Proulx, élève à la Polyvalente Marcel-Landry, lequel a remporté la médaille d'argent de niveau intermédiaire pour sa présentation scientifique *Méfiez-vous, on vous surveille*, lors de l'Expo-sciences Bell tenu au Fort Saint-Jean. Antoine s'est également mérité la bourse de Techno Montréal et participera à la finale québécoise de la Super Expo-sciences Bell.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.03.08
038

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Jessika Boulay, élève à l'école Mgr-Euclide-Théberge, laquelle a remporté la médaille d'argent de niveau junior pour sa présentation scientifique *Noir et blanc*, lors de l'Expo-sciences Bell tenu au Fort Saint-Jean. Jessika s'est également méritée la bourse de l'Université de Montréal et participera à la finale québécoise de la Super Expo-sciences Bell.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.03.08
039

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à David Gauthier et Guillaume Latreille, élèves à la Polyvalente Marcel-Landry, lesquels ont remporté la bourse CGI pour leur présentation scientifique *Pondre un pont*, lors de l'Expo-sciences Bell tenu au Fort Saint-Jean.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.03.08
040

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Gabriel Demers et Julien Milot, élèves à la Polyvalente Marcel-Landry, lesquels ont remporté la médaille de bronze de niveau junior pour sa présentation scientifique *De l'électricité au mouvement*, lors de l'Expo-sciences Bell tenu

au Fort Saint-Jean. Gabriel et Julien se sont également mérité la bourse du ministère des Transports.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.03.08
041

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à William Beauvolsk Daudelin, élève à la Polyvalente Marcel-Landry, lequel a remporté la bourse CAMAQ pour sa présentation scientifique *Ecolomoteur*, lors de l'Expo-sciences Bell tenu au Fort Saint-Jean. William participera également à la finale québécoise de la Super Expo-sciences Bell.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.03.08
042

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Geneviève Guinois et Émilie Abbott, élèves à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, lesquelles ont remporté la bourse CQRDA pour leur présentation scientifique *Savez-vous planter ?*, lors de l'Expo-sciences Bell tenu au Fort Saint-Jean. Geneviève et Émilie participeront également à la finale québécoise de la Super Expo-sciences Bell.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.03.08
043

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que des félicitations soient adressées à madame Stéphanie Brunelle, enseignante à l'école Paul-Germain-Ostiguy, ainsi qu'à toutes les personnes impliquées dans la soirée d'improvisation tenue à l'école le 17 février dernier, sous le thème de la persévérance scolaire. Ce fût une soirée très agréable où les élèves et les enseignants ont manifesté une grande persévérance.

Adopté à l'unanimité.

13. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été traité.

14- LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 10.03.08
044

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL